## **Yverdon-les-Bains**

# Un audit recommande de revoir la gouvernance d'Y-Parc

Alors que la société va se recentrer sur ses objectifs, son conseil d'administration va investiguer sur de possibles avantages accordés à une entreprise.

#### Frédéric Ravussin

Il n'y a pas eu de faute majeure mais une gestion quelque peu approximative («aléatoire», selon le président du conseil d'administration) de la part de la direction d'Y-Parc SA, dont la directrice a été licenciée le 30 juillet dernier. C'est ce qui ressort en substance du rapport d'audit mené par un cabinet externe, sur demande du conseil d'administration.

«Avec un nouveau directeur par intérim, Olivier Collet (ndlr:

dont la nomination a été annoncée un mois plus tard), des mesures de réajustement déjà mises en place et la définition d'une stratégie réactualisée, le CA voit désormais l'avenir de manière sereine dans la poursuite de son développement», affirme ce dernier dans un communiqué diffusé vendredi.

#### Directrice licenciée

Alors que la dynamique générale était plutôt positive, le Parc scientifique et technologique d'Yverdon - 200 entreprises et 1800 emplois répartis sur une surface de plus de 50 hectares - a été secoué ce printemps par une affaire touchant sa directrice, Juliana Pantet. Elle et ses proches avaient alors révélé que la trentenaire aurait été victime d'une agression, désignant comme potentiel assaillant un locataire du parc.

C'est à la suite de deux congés maladie consécutifs à cette attaque que le conseil d'administration avait décidé à l'unanimité de ses membres de mettre un terme à la relation de travail les unissant.

«Nous avons bon espoir que la phase relativement difficile traversée par Y-Parc soit désormais derrière nous.»



**Pierre** Dessemontet, administrateur

«Le reporting (ndlr: communication de données) entre la direction et le conseil d'administration était très insuffisant, et nous avons relevé une incompatibilité de travail entre nous», souligne Pierre-Luc Maillefer, président du CA.

Suivant les propositions du cabinet d'audit, la structure va

mettre en place dès 2022 un nouveau plan comptable et des règles de gouvernance revisitées. L'audit recommande de rendre indépendant le CA par le biais de deux comités dédiés à accompagner l'évolution de la société: le premier pour suivre l'activité opérationnelle et stratégique, le second les risques et les finances.

Le rapport d'audit révèle différents éléments «à charge» de la précédente gouvernance. Notamment une érosion du chiffre d'affaires net de 32% entre 2018 et 2020, bien que les comptes soient restés dans le noir, mais également une diminution des charges liées à la promotion du parc (de 235'000 à 65'000 francs) et une augmentation des frais de personnel de l'ordre de 10% durant la même période.

#### Une simple omission?

L'audit met aussi le doigt sur les changements intervenus au sein des effectifs de la société. Un seul des six employés présents en octobre 2018 est encore en place aujourd'hui. Le CA vient de commencer à investiguer sur d'éventuels avantages dont aurait profité une société présente sur le parc. Anonymisée dans le rapport, elle ne serait au bénéfice d'aucun contrat de location. «Y-Parc n'a pas été spolié, mais nous devons savoir s'il s'agit d'une simple omission, souligne Pierre-Luc Maillefer. Nous devons aussi comprendre si la direction a effectué un choix pertinent en lui octroyant un mandat pour lequel une autre offre moins coûteuse avait été déposée.»

Quoi qu'il en soit, le conseil d'administration veut maintenant faire face à l'avenir. «Nous avons bon espoir que la phase relativement difficile soit désormais derrière nous et que la société puisse reprendre son rôle, dont les péripéties passées l'avaient détournée. À savoir être au service des entreprises du parc et du développement de ce dernier», souligne Pierre Dessemontet, syndic d'Yverdon et administrateur d'Y

#### Lausanne

#### Incendie à l'avenue de Béthusy

Un incendie s'est déclaré jeudi vers 23 h 30 dans un bâtiment inhabité à l'avenue de Béthusy. Les sapeurs-pompiers du Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL) ont pu maîtriser le sinistre. Une personne qui se trouvait sur les lieux, incommodée par la fumée, a été prise en charge par les ambulanciers et conduite à l'hôpital. Durant l'intervention, l'avenue de Béthusy a été fermée à la circulation. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de ce sinistre. Cette intervention a nécessité la présence de quatorze sapeurs-pompiers du SPSL, venus avec cinq véhicules, ainsi que de neuf policiers de la police municipale de Lausanne. CBE

#### Lavaux

#### **Un premier forum** économique pour le vignoble inscrit

Imaginé par Promove, organisme officiel de développement économique de la région, en partenariat avec Lavaux Patrimoine mondial, le premier Forum économique de Lavaux veut fédérer les entreprises et représentants des collectivités publiques du territoire autour de réflexions et d'initiatives communes. Les possibilités que représente l'inscription à l'Unesco seront évoquées et des ateliers se pencheront sur le développement durable ou encore la communication numérique. Mercredi 10 novembre, 8-12 h, grande salle de Grandvaux. Sur inscription: www.promove.ch. C.CO.

# Les Cartons du cœur font un tir groupé en supermarché

#### **Précarité**

L'action solidaire organise une grande collecte de nourriture, vendredi et samedi, dans une trentaine de magasins du canton. La demande est en hausse.

Le rush est attendu vers 17 heures. En cette fin de matinée du 29 octobre, les clients de la Migros de Romanel défilent déjà au stand des Cartons du cœur pour faire don d'une part de leurs emplettes. Tous reviennent sur l'importance d'être solidaire, sur «les temps qui sont durs». Cette donatrice en sait quelque chose: «À un moment de ma vie, j'aurais eu besoin de cette aide.»

Sur les flyers distribués par les bénévoles: la liste des produits les plus recherchés par l'association. Migros, qui assure la logistique, les as mis bien en évidence dans les allées. Huile, conserves de légumes, farine, pâtes, riz, biscuits, lait, shampooing...

## L'effet Covid

PUBLICITÉ

«La demande augmente de 5 à 8% par an, indique Monica Almeida, responsable des bénévoles et des récoltes pour la Fédération vaudoise des Cartons du cœur. À cela



Covid. Nous aidons les familles nombreuses ou monoparentales dans le besoin. Avec la pandémie, de nouveaux profils sont apparus: des professionnels de l'événementiel, des restaurateurs, des indépendants...» Les antennes de certaines villes ont dû se résoudre

s'ajoute une hausse de 15% liée au à ouvrir une liste d'attente. «Ça brise le cœur de devoir dire à une famille de patienter, soupire Monica Almeida. Nous manquons de marchandises et de bénévoles.»

> Innover pour mieux aider Traditionnellement, chaque an-

sauce les collectes dans les supermarchés. Pour la première fois, ces 29 et 30 octobre, les denrées sont récoltées simultanément dans une trentaine de Migros, Coop et Manor. Une façon de booster la visibilité. Le dispositif fait mouche: +30% de

la phase test menée en mars dernier. La possibilité d'acheter un cabas virtuel en faveur de l'association à la caisse, via un simple code-barres, fait aussi

FLORIAN CELLA

En 2020, 18'500 Vaudois ont bénéficié des colis des Cartons du cœur. Marie Nicollier

# **Précision**

#### Halloween à Leysin, la bonne date

Une erreur s'est glissée dans notre article sur les bons plans familiaux de Halloween («24 heures» du 28 octobre). À Leysin, la chasse aux bonbons et le concours de déguisement (19-20 h), ainsi que le «parcours de l'horreur» dans le bois du Suchet (20-22 h), ont lieu le dimanche 31 octobre, et non pas samedi comme indiqué. Avec nos excuses. Le samedi 30, en revanche, petits et grands peuvent se rendre au Carnotzet Le Petzon, aux Mosses, pour une chasse aux bonbons (18-20 h), suivie d'une «soirée terrifiante», dès 20 h 30. Infos: www.aigle-leysin-lesmosses. ch. CRI

marchandises collectées lors de tenne vaudoise organisait à sa Un chauffard à 180 km/h

sur la route cantonale

## Circulation

Un homme a commis un important excès de vitesse entre **Bretonnières et Croy** dimanche après-midi passé, en dépassant de près de 100 km/h la limite autorisée.

Un automobiliste a été flashé à près de 180 km/h dimanche aprèsmidi sur la route cantonale reliant Bretonnières à Croy, alors que la vitesse était limitée à 80 km/h.

Son permis lui a été retiré. L'automobiliste a été pincé lors d'un contrôle radar effectué sans poste d'interception. Il a été convoqué le jour même au centre de gendarmerie de Bursins, où son permis lui a été retiré, a annoncé vendredi la police vaudoise.

Cette infraction constitue un délit de chauffard, au sens des dispositions de Via sicura, entrées en vigueur en 2013. Ce délit est passible d'une peine privative de liberté de 1 à 4 ans. Le conducteur a été entendu. Une enquête est ouverte.



Partenaire média THEATRE Création mondiaaale! BRIGITTE ROSSET CHRISTIAN SCHEIDT OLIVIER GABUS DU 2 AU 13 NOVEMBRE 2021 Les femmes (trop) savantes? avec Mise en scène - Robert Sandoz LES MARDIS, MERCREDIS & JEUDIS À 19H - LES VENDREDIS & SAMEDIS À 20H réservations: 021 312 97 00 & theatreboulimie.ch Wald State If LARADIO [24] heures "CREVE